

**SYNDICAT MIXTE  
DES ZONES D'AMENAGEMENTS TOURISTIQUES  
CONCERTES DE MOLIETS ET MAA**



N° 5

**Objet : Approbation du programme d'investissements du golf de Moliets**

Le 9 décembre 2022,

Le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni au Conseil départemental à Mont-de-Marsan, Salle Henri Lavielle, sous la présidence de M. Xavier FORTINON, Président du Syndicat Mixte.

Assistaient à cette réunion :

**Représentant le Département des Landes**

- Mme Sylvie BERGEROO
- Mme Agathe BOURRETERE
- M. Xavier FORTINON
- M. Cyril GAYSSOT
- Mme Muriel LAGORCE
- M. Olivier MARTINEZ
- Mme Sandra TOLLIS

**Représentant la commune de Moliets-et-Maâ**

- M. François GUILLAMET
- M. Patrick LABORDE

Etaient excusées :

- Mme Eva BELIN
- Mme Corinne VERDIER-SLAWINSKI

Etaient également présents :

- M. David ASTRUC, Directeur de la SPL SOGEM
- Pour la SATEL : M. Frédéric DASSIE, Directeur, M. Fabrice BOUCHET et Mme Aurélie CAPDEVIELLE, Chargés d'opérations
- M. Olivier BOURGOING, Paierie départementale,
- Pour le Conseil départemental :
  - M. François RAMBEAU, M. Nicolas BRUNIER et Mme Cécile DUPOUY, Pôle « Syndicats Mixtes »

.../...



## Le Comité Syndical,

VU les statuts du Syndicat Mixte en vigueur,

VU la convention modifiée de délégation de service public des équipements sportifs et de loisirs de la station de Moliets-et-Maâ conclue entre le Syndicat Mixte et la société publique locale SOGEM le 10 janvier 2013, ensemble l'avenant n° 9 du 8 juillet 2022 prolongeant notamment la durée de la convention d'une année supplémentaire, soit jusqu'au 31 décembre 2023,

VU le mandat d'études relatif à la définition d'un programme d'investissements sur le patrimoine du golf de Moliets conclu entre le Syndicat Mixte et la SATEL le 7 juillet 2022,

CONSIDERANT que le Syndicat Mixte est propriétaire d'équipements sportifs et de loisirs mis à disposition de la SPL SOGEM dans le cadre de la convention de délégation de service public susvisée et qu'il y a lieu de procéder à une remise à niveau du patrimoine bâti et des réseaux d'arrosages des parcours des 9 et 18 trous,

CONSIDERANT que, dans le cadre du mandat d'études relatif à la définition d'un programme d'investissements sur le patrimoine du golf de Moliets conclu avec la SATEL, un programme prévisionnel de ces travaux a été établi et le coût prévisionnel de l'ensemble de ces opérations d'aménagement a été fixé à la somme de 3 131 000 € HT,

VU le rapport du Président,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres présents ou dûment représentés,

### DECIDE :

- d'approuver le programme des investissements sur le patrimoine bâti et sur la rénovation des réseaux d'arrosage des parcours de golf 9 trous et 18 trous du Syndicat Mixte présenté au Comité Syndical de ce jour, correspondant à un coût prévisionnel de 3 131 000 € HT, tel qu'il est joint à la présente délibération,
- et de financer ce programme d'investissement, en tout ou partie, par le recours à des emprunts, dans la limite des inscriptions budgétaires votées par le Comité Syndical,

Le Président du Syndicat Mixte,

Xavier FORTINON



Envoyé en préfecture le 28/12/2022

Reçu en préfecture le 28/12/2022

Affiché/Publié le 28/12/2022

ID : 040-254002165-20221209-MOL\_DL5\_91222-DE

Programme d'investissements du golf de Moliets

Lieu	Nature des travaux	Coût des travaux seuls En euros HT	Autres frais(MOE/SPS/ Rémunération mandataire ...)
Club-House	. Mur rideau et terrasse Est	103 400	
	. Rénovation salle de restaurant + sas	66 200	
	. Ravalement des façades	59 400	
	. Bar	50 000	
Coursive	Issue de Secours	27 500	
Stationnement	Véhicules et voitures	80 700	
	Soutènement	32 200	+ 25 %
Tennis extérieurs			
Centre National d'Entraînement	Ravalement de façades et intérieur	67 100	
	. Mis en conformité	220 000	
Ateliers du golf	. Rénovation des bâtiments	60 000	
	Quelques réparations	5 600	
Station de pompage Pistes	Rénovation	45 000	
<b>Sous-total 1</b>		<b>817 100</b>	<b>Environ 1 021 000</b>
Golf 18 trous	Changement des câbles de commande et des corps d'arroseurs	550 000	+ 20 %
Golf 9 trous	Refonte du réseau d'arrosage	700 000	
<b>Sous-total 2</b>		<b>1 250 000</b>	<b>Environ 1 500 000</b>
Lutte contre les inondations	. Dispositif de secours	60 000	
	. Etude hydrogéologique	70 000	130 000
Centre de Séminaires	Chauffage-rafraichissement auditorium	350 000	Environ 480 000
<b>TOTAL GENERAL (CMT)</b>			<b>3 131 000</b>